

# TRANSFORMER LE BOIS EN MAISONS

**N**ous ne souhaitons pas que le revenu traditionnel et principal tiré de la forêt, à savoir celui obtenu par la vente des bois, s'érode. De cet aspect économique dépendent tous les secteurs de la filière bois. Il n'est pas inutile de rappeler que pour celui de la première transformation (sciages, tranchages, pâtes et papiers), le chiffre d'affaires s'élève à quelque 31 milliards de francs pour 3.917 emplois, sans compter ceux des exploitants forestiers, des pépiniéristes, négociants, etc. De plus, les revenus engendrés par la production de bois permettent à certains types de propriétaires forestiers d'assurer bon nombre de financements dans d'autres domaines à vocations récréatives ou de protection de la nature en forêt.

Une meilleure valorisation de notre production ligneuse renforcerait cette vocation socio-économique de la forêt, d'autant plus que le secteur de la seconde transformation (menuiserie, confection de panneaux, charpenterie, etc.) est très sous-représenté en Région wallonne. D'aucuns avancent que la construction de maisons en bois est prometteuse sur ce plan. Le sujet étant passionnant et l'enjeu de taille, nous avons estimé qu'il méritait un dossier spécial dans la revue. Il permet un débat sur la qualité des bois produits dans nos forêts, comparativement aux sciages importés. C'est donc l'occasion de réattribuer à nos sciages leur juste valeur. Ce sujet offre aussi l'opportunité d'avoir une vue critique sur les prescriptions urbanis-

tiques, de prendre conscience des techniques de construction modernes qui intègrent parfaitement le bois, ce matériau noble et d'aborder un type de construction souvent méconnu et pourtant si intéressant sur le confort de vie qu'il offre. Que vous soyez propriétaire forestier, transformateur du bois, aménagiste du territoire, architecte ou futur candidat bâtisseur, nous tentons de vous présenter les multiples facettes d'un vaste sujet. Nous vous invitons à la découverte d'une part de renouveau et de méconnu. Souhaitons que les initiatives lancées dans ce domaine de la construction n'en soient que plus solides.

PHILIPPE NIHOUL

## COMMENT VIT-ON DANS UNE MAISON EN BOIS ?

« Sainement, merci » est sans nul doute la réponse qui résume le plus fidèlement la motivation mais aussi le résultat concret qu'offre le choix de vivre dans une maison en bois. La construire et y vivre sont le fruit d'une démarche volontaire mûrement réfléchie.

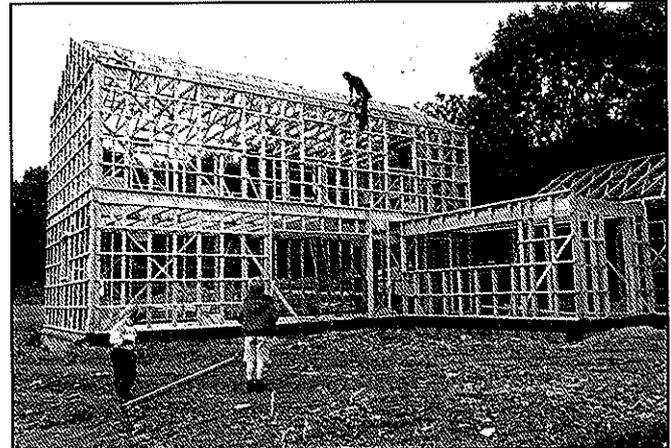
### L'ORIGINE DE NOTRE CHOIX

Fin des années '80, mon épouse et moi-même étions à la recherche d'un logement dans la commune de Durbuy. Notre souhait: rénover une de ces superbes maisons de pierre qui font l'âme du Condroz, ce «jardin» de la Wallonie. Après plusieurs mois de recherche, nous avons dû accepter l'évidence et enterrer notre rêve. En fait, outre des prix ou des volumes de bâtiments ne correspondant ni à nos moyens, ni à nos besoins, nous étions frappés par le caractère malsain de la plupart de ceux-ci: eau stagnante dans les caves, murs humides, mauvaise orientation, traitement des eaux inexistant, jardin ombragé,... L'option de construire devait être envisagée. Mais que construire?

**L'IDÉE DU BOIS**  
Cette période passionnante nous a conduit à être attentifs à

tous les modes de construction, lire de nombreuses revues, à fréquenter salons et foires spécialisés. Très vite, compte tenu du souvenir négatif de nos visites de maisons, le bois nous est apparu comme un matériau à priori

dans une revue spécialisée («Tu bâtis, je rénove»), où la présentation d'un jeune architecte liégeois nous a séduits. Fils et frère de menuisiers, notre architecte connaissait et appréciait ce matériau; Après visite de ses



neutre, sain, chaleureux: bref, sympathique. Très vite aussi, nous avons constaté que le marché offrait peu d'expériences et de solutions qui rencontraient notre attente: hors les firmes de construction «clé sur porte» ou les promoteurs de chalets, peu de salut! Même constat lors de la recherche d'un architecte: ceux-ci n'affichent pas leur spécialité, contrairement aux médecins! Bref, notre solution fut trouvée

réalisations, discussion approfondie, comparaison avec d'autres propositions, notre décision a été prise: nous construirons une maison en bois.

### LE CHOIX DU STYLE ARCHITECTURAL

Notre souci était de nous intégrer au style local. L'architecte s'est inspiré des volumes agricoles: cette option a entraîné l'adhésion de l'urbanisme.

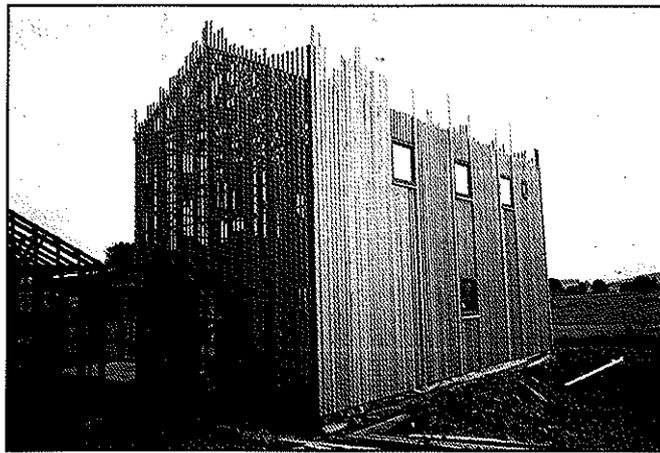
### LA CONSTRUCTION : UN JEU DE MÉCANO

Préparée en atelier, l'ossature de la maison fut montée en quelques jours. L'extérieur fut ensuite réalisé par le placement des châssis et des planches verticales en mélèze, bois très dur et résistant qui ne demande aucun entretien. A l'intérieur, des planches épaisses (2 cm), en sapin du nord, ont été placées horizontalement. Entre les deux, la difficulté consistait à prévoir une excellente isolation avec pare-vapeur qui préserve de toute rupture thermique et de tout passage au vent (problème que nous rencontrons et que nous tentons de résoudre avec l'architecte). Au-delà, un vide ventilé constitue une véritable enveloppe assurant une circulation d'air autour de toute la structure, sous toiture comprise. D'autre part, nous avons veillé à éviter toute lassitude au bois en l'alternant avec des cloisons en gyproc, et en prévoyant un carrelage au sol, faisant en outre fonction de masse thermique. La caractéristique technique principale du bois est peut-être la plus étonnante: le bois s'adapte à merveille à l'ambiance dans laquelle il baigne. Je veux dire par là son faible degré d'isolation thermique et acoustique. Cette dernière faiblesse est en fait un réel avantage pour qui souhaite vivre

en harmonie avec l'environnement. Cet aspect technique doit être pris en compte afin d'être éventuellement compensé ou atténué. Par ailleurs, si le bois propose une faible capacité de rétention de chaleur dès la source de chauffage éteinte, la température ambiante peut être maintenue par le soutien d'un léger feu continu. Léger, car trop de chaleur peut provoquer une atmosphère irrespirable, preuve de la remarquable faculté d'adaptation du bois. Bref, si une maison en bois se chauffe très vite, elle se refroidit aussi très vite. Comme matériau noble et décoratif en même temps, le bois évite les opérations traditionnelles de rejointoyage, plâtrage et tapissage: au naturel ou protégés d'un léger film de lazure, les murs sont prêts à l'emploi dès la fin du chantier.

### LA VIE À L'INTÉRIEUR D'UNE MAISON EN BOIS

Compte tenu du faible taux d'isolation phonique du bois, nous vivons en contact direct avec les bruits extérieurs naturels (pluie, vent, grêlons, animaux, hommes...) et artificiels (circulation, fêtes de village, ...). C'est dire l'importance de la localisation de l'implantation. L'impression est généralement positive: au printemps, vous pouvez très facilement imaginer le gazouillis des oiseaux dans votre chambre à moins que ce soit votre lit dans les arbres! Quant à la vie à l'intérieur, il convient de prévoir des aménagements pour atténuer les effets occasionnés par une vie familiale normale: plafonds suspendus, li-noliège,...



En effet, le bois permet une vie plus conviviale: une présence dans la maison est plus vite repérée.

En toute logique, seuls les bruits provoqués à un quelconque endroit d'une portée de poutre se répercutent plus particulièrement. Notre salle de bain est un lieu que j'apprécie particulièrement: notre baignoire est placée à même le bois, qui vit et respire au rythme des vapeurs et arrosages d'eau qu'il reçoit.

Au cours de la vie de la maison, il faut accepter les bruits surprenants du travail du bois, les effets de la dilatation et de la contraction au gré des saisons: si ces manifestations sont trop importantes, c'est que votre bois n'était pas assez sec au moment de la pose!

D'autre part, la flexibilité du bois permet de vivre l'effet du vent de façon concrète: la maison bouge...mais ne se rend pas. A cet effet, nous avions insisté auprès de notre architecte pour qu'une sé-

rieuse étude de stabilité soit réalisée, ce qui a entraîné le placement de contreventements.

L'expérience qui retient le plus mon attention depuis l'occupation de la maison remonte au dernier tremblement de terre: j'ai sursauté au milieu de la nuit persuadé que mon véhicule percutait la maison. En fait, la maison avait remarquablement réagi au choc tellurique et avait épousé celui-ci, provoquant notre réveil.

Enfin, le vide ventilé est le refuge idéal d'une faune malheureusement nuisible car ayant accès direct à la laine de roche (mulots, souris,...): un contrôle régulier du grillage obturant le bas du vide ventilé sur tout le pourtour de la maison est indispensable.

Une maison en bois est nécessairement conçue pour éviter au maximum l'humidité. Ajoutée à la faculté de séchage rapide du bois, cette combinaison procure un confort et un avantage «santé» appréciable.

### VIVRE DANS UNE MAISON EN BOIS : UN CHOIX !

Certes, il présente des avantages déterminants en faveur d'une meilleure qualité de vie. Il nécessite toutefois une parfaite mise en oeuvre par des spécialistes. Y vivre nécessite d'accepter une convivialité accrue entre les cohabitants: le silence épais des murs de pierre ou de brique n'ont pas cours ici! Le bois apporte quiétude, chaleur et noblesse. Sa souplesse lui assure une garantie de longévité et une faculté d'adaptation peu commune. Son apparence est rassurante et reposante. L'entretien, contrairement à ce que l'on pourrait croire, n'est pas plus exigeant que pour une maison lourde. L'apparence est sympathique et attrayante. Notre maison est petite et facile à gérer: nous regrettons certains défauts de fabrication (mais existe-t-il une maison parfaite?), notamment le problème d'étanchéité au vent et la difficulté d'assurer une obturation totale du vide ventilé aux rongeurs des campagnes, qui doivent absolument être résolus!

Sur le plan architectural, nous avons déjà apporté certaines adaptations en ajoutant une porte destinée à isoler le rez de l'étage; une seconde devrait nous permettre d'isoler la cuisine du living. Comme toutes les maisons, la nôtre vit et évolue. Avec bonheur et satisfaction.

**ERIC JURDANT**

attaché auprès du Commissariat Général au Tourisme

Situation de la maison:  
rue Gilles Bouvet, 27  
6941- Villers-St-Gertrude (Durbuy)

## LE BOIS DANS LA CONSTRUCTION

*Nous avons demandé à l'Administration de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme de nous exposer son point de vue concernant la construction d'habitats en bois en Région wallonne. L'article qui suit est extrait des «Echos de l'aménagement et de l'urbanisme» n° 13 et 14 - Automne-Hiver 1995-96.*

En mai 1995, ont eu lieu à la Citadelle de Namur plusieurs manifestations, sous l'impulsion de G. Lutgen, ministre de L'Environnement et des Ressources naturelles, en vue de la promotion du bois dans la construction.

Au programme, en effet: un cours de construction de maisons en bois, la proclamation et l'exposition officielle des résultats du concours «Habitat en bois 1995» et un séminaire regroupant les différents acteurs de la filière (producteurs, constructeurs, architectes, assureurs, administrations).

En novembre, de la même année, s'est tenu à Libramont, Technobois, le salon de la filière bois au cours duquel fut également organisée une journée sur la construction en bois. Luc Maréchal a présenté à ces occasions la position de la Division de l'aménagement et de l'urbanisme à ce sujet. On trouvera ci-après, l'es-

sentiel de ses interventions.

Le 10 juillet 1985, l'Exécutif régional wallon adoptait un règlement général sur les bâtisses en milieu rural. Il a plu à cet Exécutif de publier au moniteur belge du 7 mars 1986 le rapport à l'Exécutif introductif audit règlement. La philosophie des dispositions techniques y est largement commentée et explicitée par le ministre alors en charge de l'Aménagement du territoire, Melchior Wathelet. Je me permets de relever quelques phrases fortes.

« En fait, l'objectif poursuivi ici est de permettre d'en finir, un jour, avec tous ces immeubles aussi anachroniques qu'originaux qui déparent nos campagnes. Il faut en terminer avec les pagodes orientales, les chalets suisses, les clos normands, les mas provençaux et autres fermettes flamandes » (...)

« Maintenant, il ne reste plus à espérer -les lois n'étant jamais que ce qu'en font les hommes- que le respect de ce minimum de règles d'urbanisme permettra d'éviter un maximum de catanastrophe paysagères. Qu'à tout le moins, on n'assiste plus à l'édification, dans un village d'Ardenne, d'un immeuble de quatre étages, à toit plat, et dont les murs sont peints en vert. C'est la seule ambition du présent projet ».

Il suffit de parcourir la documentation largement diffusée par la presse et les prospectus sur les constructions en bois pour trouver de nombreux projets qui paraissent encore malheureusement illustrer ces propos.

Vous comprendrez que l'Administration de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme soit particulièrement attentive à la qualité des projets en bois qui lui sont soumis.

Souvent, en effet, le bois trouve une expression inopportune. Mon propos n'est pas de chercher les raisons d'une telle situation, ni de dresser une liste des coupables, mais d'esquisser une politique active et réaliste de l'utilisation du bois comme matériau apparent.

Pourtant, dans la littérature spécialisée, l'oeil s'arrête sur des projets de qualité. A titre d'exemple près de chez nous le comptoir à graines de Marche-en-Famenne, dû à l'architecte Samyn ou, au hasard d'une lecture, le Génoscope de Lanaud en Limousin des architectes Jean Nouvel et Edouard Boucher, ou encore le centre d'accueil de Botrange pour son utilisation intérieure du bois par le Professeur Englebret.

Il y a en outre une tradition de la construction en bois comme en témoignent les travaux des historiens. Nos campagnes en sont encore, en